

TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

POSTE - TBM

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

NOVEMBRE
2010

66^e année - n°9 - novembre 2010 (ne paraît pas en août) - dépôt CHARLEROIX | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



Pas touche à mon index!

DOSSIER P.5

Indexation automatique des salaires

**FGTB
CGSP**

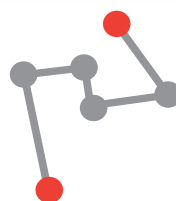
ÉDITO

N-VA: la Nouvelle
Vague Antisociale
P. 3



POSTE

Vraies raisons
ou écran de
fumée **P. 9**



TBM

Non aux économies
à la SRWT!
P. 13

Non à l'austérité

C'était le thème principal de l'euro-manifestation qu'a organisée la Confédération européenne des syndicats (CES) à Bruxelles ce 29 septembre. Des milliers de manifestants, venus de l'Europe entière, ont défilé contre les mesures d'austérité récemment adoptées par de nombreux pays européens et pour exiger des plans de relance en faveur des emplois de qualité et de la croissance.

Les travailleurs ont, une fois encore, fait savoir que ce n'est pas à eux de payer une crise dont ils ne sont en rien responsables. L'économie libérale a démontré toute son incapacité à se réguler et, en repoussant sans cesse les limites des profits démesurés, a entraîné dans sa chute les efforts déjà consentis depuis des années par les travailleurs pour retrouver un peu de croissance.



L'Europe solidaire

Au même moment, une grève générale se déroulait en Espagne et de nombreuses manifestations ont eu lieu au

Portugal, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, en Tchéquie, à Chypre, en Serbie, en Roumanie, en Pologne, en France et en Irlande.

Plus de 100 000 travailleurs

Très remarquées, les délégations de travailleurs grecs ont ouvert la manifestation. De manière emblématique, leur pays a clairement été au cœur des mesures antisociales qui, aujourd'hui, sont reprises un peu partout en Europe. Les travailleurs grecs ont aussi, les premiers, montré leur détermination à lutter contre les mesures d'austérité.

Plus de 40 délégations

Nous avons accueilli également nos camarades espagnols et portugais qui se battent dans leurs pays respectifs contre les mesures de réductions drastiques des dépenses publiques. Plus de 10 000 Français étaient aussi présents et nous ont rappelé que la lutte contre l'allongement de la carrière qui fait actuellement rage en France est le signe avant-coureur de mesures encore plus austères. Merci aussi aux camarades venus d'Allemagne, d'Autriche, de tous les autres pays européens.

DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Amicale des pensionnés

L'amicale organise son repas fraternel de fin d'année le samedi 27 novembre à 12h30. Il aura lieu à la Commanderie (Vieille guinguette - chaussée de Willemeu à Tournai - parking : entrée rue Général Piron).

Menu : apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café, une bouteille de vin, pour le prix de 40 € pour les membres et famille. 50 € pour les sympathisants. Animation assurée - tombola.

Inscriptions à l'accueil ou aux permanences des mardis de 14h à 16h au siège de la régionale, place Verte 15 à Tournai, avant le 19 novembre à midi.

Nombre de places limité.

Namur

La commission « Loisirs » des pensionnés et prépensionnés organise son prélude aux fêtes de fin d'année le mardi 7 décembre à 11h30. Maison syndicale « André Genot », cafétéria, 1^{er} étage - rue de l'Armée Grouchy, 41 à Namur.

Menu : apéro, vol-au-vent, purée, dessert et café pour 12 €.

Réservation avant le 30/11 par versement au compte n°132-5234632-68 (Commission CGSP pensionnés et prépensionnés de Namur) ; communication : dîner du 7/12/2010. Le paiement fera office d'inscription.

Contact : Véronique Lenaerts, tél. : 081 72 91 12 - fax : 081 72 91 31 - mail : veronique.lenaerts@cgsp.be

Contrariant nos habitudes éditoriales, il nous a semblé nécessaire d'informer nos lecteurs de la face cachée d'une formation politique, la N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie).

Qui sont-ils ? Que veulent-ils ?

Déjà, N-VA porte dans le V (Vlaamse) de son sigle sa vocation nationaliste ; les frasques de son « leader » dans les négociations en cours ont d'ailleurs fait la lumière sur cet aspect de leur idéologie.

Personne n'ignore aujourd'hui leur obstination à imposer des vues nationalistes aux citoyens qu'ils soient Flamands, Bruxellois ou Wallons. Comme on n'ignore pas non plus les aspirations séparatistes de ce parti et son sectarisme dans les négociations. Ils sont toujours prêts à dialoguer à la condition toutefois que leurs interlocuteurs adoptent d'emblée leur point de vue.

C'est l'aspect « communautaire », de très mauvais augure pour l'avenir de Bruxelles et de BHV, qui saute aux yeux dans un premier temps. Je ne m'y étendrai pas puisqu'on le commente largement dans les médias. Comme, pour la même raison, je fais volontairement l'impasse sur les questions économiques même si elles sont fondamentales voire vitales pour les régions wallonne et bruxelloise.

Mais qui connaît les autres facettes du programme de ce parti ? Programme est d'ailleurs une appellation incorrecte car on ne discerne pas de cohérence politique dans ce texte, c'est plutôt un inventaire de revendications patronales flamandes.

Beaucoup de démagogie, de cadeaux au patronat...

En feuilletant, page après page, on perçoit la catastrophe sociale que l'avènement du nationalisme nous réserve ; occultés par les aspects communautaires, on y trouve tous les ingrédients d'une politique de droite radicale : beaucoup de démagogie, de cadeaux au patronat et de brimades pour les travailleurs. Voici quelques exemples (complétés de commentaires en italique) qu'il est indispensable de porter à la connaissance de nos affiliés en ces temps si troubles politiquement :

- La N-VA propose la suppression de la TVA dans le secteur de la construction (*heureux patrons, heureux futurs propriétaires mais tristes rentrées fiscales et pauvres services publics*).
- Pour 3 départs au fédéral, non-remplacement d'un agent et en Flandre, 1 sur 2 ! (*quels services pourra-t-on rendre au citoyen dans ces conditions ? Heureux patrons qui pourront s'adonner sans risque à la fraude fiscale, à la fraude sociale*).
- Mobilité des travailleurs entre le secteur public et le secteur privé (*c'est le massacre organisé des services publics ! Comment vont-ils s'y prendre ? À moins que tous les travailleurs ne deviennent des intérimaires... Vieux rêve patronal de flexibilité totale*).
- Mobilité totale encore dans l'enseignement entre le public et le privé grâce à un statut unique (*et voilà sans doute d'un seul coup la laïcité tuée et le financement de l'enseignement catholique garanti*).
- À la table de négociation des conventions collectives, apparaît à côté des syndicats et des patrons, la « société civile » (*mise à mort de tout notre système de concertation sociale*).

... et des brimades pour les travailleurs

Pour les travailleurs, la N-VA y développe toute une série d'attentions particulières :

- Le temps de travail est établi sur une base annuelle (*heureux patrons de cette flexibilité horaire mais pauvres travailleurs qui devront prêter des semaines de 60 heures (?) suivies de semaines de chômage (indemnisé ?) au gré de l'activité économique*).
- Les prépensions et autres canada dry doivent disparaître progressivement (*voilà qui règle la question épineuse des départs à la retraite !*).
- Le salaire sera composé d'une rémunération de base minimale et de primes à la prestation effective (*tant pis pour les malades, les temps partiels... et vive la solidarité !*).
- La sécurité sociale étant basée sur le travail, le travailleur ne pourra en bénéficier qu'au prorata des services effectivement prestés. (*une fois encore, bonjour la solidarité vis-à-vis des chômeurs, des malades, des temps partiels ...*).
- Seules les journées de travail effectivement prestées compteront pour la pension légale (*même remarque*).
- Le pouvoir d'achat des travailleurs bénéficie de la baisse des coûts de l'énergie (*sic ! que dire sinon encore une fois heureux patrons qui n'ont aucune raison d'augmenter les salaires !*).

Ces exemples ne sont malheureusement pas exhaustifs mais ils sont certainement représentatifs de ce que souhaite la N-VA, la Nouvelle Vague Antisociale. Il faut le savoir.

Il faut surtout que les partis de gauche assis à la table des négociations ne se laissent pas piéger par ceux qui, on le comprend bien maintenant, posent un chantage odieux : si vous voulez un gouvernement (c'est-à-dire, sauver « un » État fédéral), acceptez tout ce qu'on vous propose.

Alain Lambert
Vice-président de la CGSP
20/10/2010

Et pourtant, ils insistent pour nous imposer l'austérité!

Le chômage mondial des jeunes a atteint son plus haut niveau jamais enregistré et devrait continuer d'augmenter durant 2010. Le rapport « *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, 2010* » indique ainsi que, sur les 620 millions de jeunes économiquement actifs, âgés de 15 à 24 ans, 81 millions étaient sans emploi fin 2009, le plus haut chiffre jamais atteint.

Selon les prévisions de l'OIT (Organisation internationale du travail), la hausse du taux de chômage des jeunes devrait se poursuivre en 2010 puis décliner modérément en 2011. Le rapport souligne également que le taux de chômage chez les jeunes se révèle plus sensible à la crise que celui des adultes.

Les jeunes de l'Union européenne ont été fortement touchés puisque leur taux de chômage a augmenté de 4,6 % entre 2008 et 2009. C'est la plus grande hausse annuelle du taux de chômage des jeunes jamais enregistrée en Europe.

Dans certains pays, dont l'Espagne et l'Angleterre, une hausse de l'inactivité chez les jeunes a été observée durant ces années de crise. Ce phénomène indique un découragement plus fort, avec un accroissement du chômage tel qu'il débouche sur un abandon de la recherche d'emploi par les jeunes.

Le 13 septembre 2010, une « conférence de haut niveau » (NB: oui! le « *haut niveau* » est fort à la mode cette année) sur « *Les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale* » a eu lieu à Oslo. Les directeurs du Fonds monétaire international (FMI) et de l'OIT, accompagnés d'autres personnalités, ont lancé un appel à une vaste mobilisation internationale pour l'emploi en vue d'une réponse stratégique au ralentissement économique mondial ⁽¹⁾.

Le FMI et l'OIT se sont mis d'accord pendant la conférence pour travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie dans le domaine du socle de protection sociale et de politiques qui favorisent une croissance créatrice d'emploi ⁽¹⁾.

Et pourtant, d'autres insistent pour nous imposer l'austérité! Et, nous n'en voulons pas!

Le déficit budgétaire pour l'année 2010 des diverses composantes de l'État (tous pouvoirs confondus) est estimé, à l'heure actuelle, à 22-25 milliards d'euros. Le monde politique, en général, laisse entendre que l'équilibre budgétaire devrait être rétabli pour l'année 2015, en étalant les diverses mesures sur les années 2011 à 2014. Mais cette façon de faire nous amènerait, tout de même, en 2015, à un déficit cumulé non financé de 55 milliards d'euros qu'il faudra encore combler. Merci au monde financier et bancaire!

La crise provoquée par la voracité et l'égoïsme du monde capitaliste ne doit pas être payée par les travailleurs et les allocataires sociaux. Refusant l'austérité préconisée par certains, la FGTB fédérale a émis une note dans laquelle elle avance toute une série de mesures positives en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire, plutôt que l'application de mesures négatives d'économies qui ne feraient que reproduire le scénario constaté par le FMI et l'OIT.

Pour sa part, l'IRW-CGSP ne va pas manquer de tenir compte des réflexions de nos Camarades du Comité régional de coordination interministériel de notre secteur AMiO de la régionale du Centre, qui ont débouché sur l'adoption d'une motion intitulée « *Construire une riposte intersectorielle durable contre le capitalisme et l'austérité* ». Nous sommes tous persuadés que les velléités d'imposer des mesures d'austérité aux travailleurs et aux citoyens ne tarderont pas à se manifester et nous devons donc nous préparer à la réaction et aux probables actions à mener. Nous allons sans traîner nous y atteler très prochainement afin de pouvoir, après la 1^{ère} campagne de la FGTB wallonne « *Le capitalisme nuit gravement à la santé* », nous intégrer et influencer la nouvelle campagne interprofessionnelle wallonne qui devrait s'intituler « *On a des solutions pour vaincre la crise* ».

Et « tous ensemble, nous y arriverons » car il est bien connu que « Ensemble, on est plus forts »!

Francis Wégimont
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

(1) Pour en savoir plus, <http://www.ilo.org/brussels>

Indexation automatique des salaires

Pas touche à mon index !

À l'approche des négociations interprofessionnelles de cette fin d'année, nul doute qu'une fois encore les salaires des travailleurs seront attaqués. Nous serons là pour les défendre !

En défilant massivement ce 29 septembre dans les rues de Bruxelles, les travailleurs, venus de l'Europe entière, ont très clairement dénoncé les politiques d'austérité déjà mises en œuvre par de nombreux gouvernements. Avec des recettes trop bien connues chez nous : réductions des pensions et des allocations sociales, baisse et blocage des salaires, licenciements et gel des recrutements dans la Fonction publique, hausse des taxes indirectes, dont la TVA, réductions drastiques des investissements publics.



Les crises réduisent notre niveau de vie

Dans le dernier numéro de Tribune, notre dossier a montré toute l'importance du salaire brut et la nécessité de la redistribution qui, via la fiscalité et les cotisations sociales, permet aux travailleurs d'assurer entre eux une véritable solidarité. Le dossier de ce mois est consacré à un élément capital qui intervient sur les salaires bruts : celui de l'indexation de ces salaires en fonction de l'indice des prix à la consommation. Un dispositif essentiel, fruit d'un combat acharné du mouvement ouvrier socialiste au sortir de la Première Guerre mondiale, dont le but est d'offrir une protection contre la hausse des coûts de la vie. Cette hausse significative s'appelle l'inflation.

Le « panier du ménage »

L'inflation, c'est la variation de la hausse des prix sur une période donnée. Pour la mesurer, les économistes

ont développé l'indice des prix à la consommation. Le SPF Économie le décrit comme « un indicateur économique qui a comme vocation première de mesurer, de façon objective, l'évolution, au cours du temps, des prix d'un panier de biens et services achetés par les ménages, et censé être représentatif de leur consommation ». Cet indice est relevé tous les mois, à partir de l'observation des prix de plus de 500 produits dans 65 localités géographiques du pays. Cet indice va de pair avec l'enquête sur le budget des ménages dont les derniers résultats ont été publiés en 2004. Le poids (la pondération) d'un bien ou service dans l'indice est, en effet, déterminé en fonction de la part de la dépense qu'il représente pour un ménage moyen.

Cela n'a, en effet, pas de sens d'intégrer dans le panier de l'index des produits tels qu'une Rolls Royce ou

un sac d'antracite puisque ceux-ci ne figurent pas vraiment parmi les achats courants du ménage belge moyen. Par contre, ces derniers dépensent une partie considérable de leur budget au pain, à la viande, au gasoil de chauffage, à l'abonnement à la télédistribution ou à l'assurance incendie. Ces produits et ces services se retrouvent dès lors repris dans le panier de l'index. Aussi, l'indice est-il régulièrement réformé afin de refléter les changements dans les habitudes de consommation. Tous les huit ans environ a lieu une réforme significative de la composition du panier témoin. Et des mini-réformes intermédiaires sont opérées tous les deux ans.

Le tableau 1 (ci-dessous) résume les différentes catégories de dépenses mesurées pour construire l'indice, ainsi que leur pondération. La part des produits alimentaires dans le panier témoin représente ainsi près de 20 % du total pour un ménage moyen en Belgique.

(Tableau 1) Catégories mesurées dans l'indice

Groupe principal	Indice des prix à la consommation Base 2004
Produits alimentaires et boissons	19,23
Tabac	1,49
Articles d'habillement et chaussant	6,23
Logement, eau, électricité, gaz et combustibles	15,69
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	7,28
Dépenses de santé (parties non remboursées)	4,24
Transports	15,61
Communications	3,62
Loisirs et culture	12,35
Enseignement (part à charge du ménage)	0,57
Hôtels, cafés et restaurants	7,02
Biens et services divers	7,01
Total :	100

Sources : SPF Économie, BNB et Brochure FGTB « L'index sur le bout des doigts »

Le maintien du niveau de vie

L'apport, génial, de l'indexation tient à ceci : lorsque la moyenne des hausses des prix dépasse de 2 % l'indice relevé et désigné comme pivot, les salaires et les allocations sociales sont majorés également de 2 %. En d'autres mots, ils sont automatiquement augmentés suite à la hausse du coût de la vie. Mais précisons d'emblée, contrairement à ce que le patronat laisse entendre, qu'il ne s'agit en rien d'une hausse des salaires, « d'une augmentation ». En effet, l'indexation automatique des salaires a pour but d'assurer le maintien de notre niveau de vie (nous préférons le concept qualitatif de niveau de vie au slogan quantitatif de pouvoir d'achat qui réduit par trop le travailleur à un simple consommateur).

L'indexation est une adaptation de notre salaire afin de conserver la possibilité de se payer une même quantité de biens et services.

Un mécanisme unique et précieux...

Ce mécanisme automatique est devenu quasi unique à l'échelle européenne. En effet, partout ailleurs, à l'exception du Luxembourg, les syndicats doivent négocier, se battre et arracher chaque année du banc patronal une indexation salariale.

Il existe une large variété de modes d'indexation mais celui qui est le plus fréquemment utilisé en Belgique est l'indexation suite au dépassement d'un seuil pivot. C'est le cas par exemple pour les traitements dans la Fonction publique mais aussi pour les allocations sociales. Le dépassement du pivot donne lieu à une augmentation de ces revenus de 2 %, comme cela vient de se produire le 1^{er} septembre.

Dans le secteur privé, les formes d'indexation sont fixées via les conventions collectives de travail (CCT). Le secteur privé ne connaît pas, en effet, de système légal liant les salaires à l'indice des prix pour l'ensemble des travailleurs. Chaque CCT applique son propre système d'adaptation des salaires à l'indice. Au total, notre pays compte

ainsi près de 150 systèmes. Ils peuvent prévoir une adaptation périodique (mensuelle, trimestrielle,...) ou bien une indexation au moment où l'indice atteint le seuil pivot.

...et régulièrement attaqué

Les employeurs et les milieux libéraux en général, de la Banque centrale européenne au FMI (Fonds monétaire international), en passant par l'OCDE attaquent régulièrement notre système d'indexation automatique des salaires. Ils l'accusent non seulement d'être un « reliquat du passé » mais surtout de fausser la compétitivité de nos entreprises, d'induire un « dérapage salarial » et d'accroître les « charges » patronales. Mais le principal reproche mis en avant est le risque d'inflation auto-entretenu : soit une hausse des prix qui amène à une indexation des salaires qui conduit elle-même à une hausse des coûts pour les entreprises avec, à la clé, une nouvelle poussée des prix qui gangrène notre position compétitive sur les marchés. En d'autres mots, le risque d'un effet boule de neige. Dans les années 80, le gouvernement Martens-Gol a ainsi ordonné trois « sauts d'index » que les travailleurs de ce pays payent encore largement aujourd'hui.

L'indexation a pourtant été limitée

Aussi indispensable que soit l'indexation automatique des salaires et des allocations sociales, le dispositif connaît toujours des limites de différents ordres, contre lesquelles la FGTB s'est, à chaque fois, insurgée.

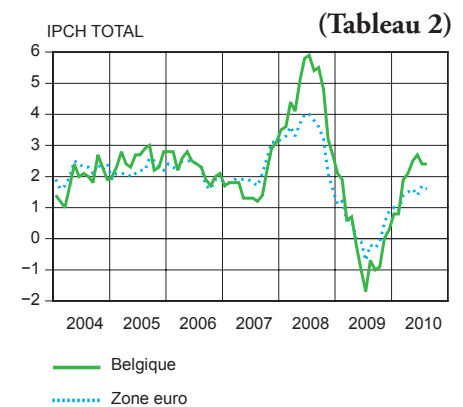
La première intervient en 1983, période de « pouvoirs spéciaux ». Le gouvernement libéral invente « l'index lissé ». Plutôt que de se référer à l'indice du mois pour vérifier si l'indice-pivot est dépassé, l'employeur calcule l'indexation sur la moyenne des quatre derniers mois. Ce mécanisme va introduire un retard subtil dans l'augmentation des traitements.

La seconde, c'est bien sûr l'application de l'indice santé. Lors du Plan global de 1994, alors que les produits éner-

gétiques connaissent déjà une flambée des prix, le gouvernement Dehaene invente l'indice santé, euphémisme par lequel il retirera les carburants, le tabac et les boissons alcoolisées du calcul de l'inflation. Cet indice-santé sera lui-même « lissé » sur une moyenne quadrimestrielle. Si les pensions alimentaires sont calculées sur base de l'indice des prix à la consommation, les traitements des fonctionnaires et de très nombreux salariés, ainsi que toutes les allocations sociales et les loyers sont indexés sur l'indice-santé lissé.

Malgré cet indice, le principe d'indexation automatique est maintenu. Mais il en est amoindri vu la tendance durable de la hausse soutenue du coût des produits pétroliers.

Coup d'œil sur l'inflation



Source : Banque nationale de Belgique — Indicateurs économiques pour la Belgique 09/2010.

Que nous apprend ce graphique ? De 2003 à 2006, l'inflation a relativement été stable. Et puis, une inexorable hausse dès 2007. Elle est due aux deux terribles spéculations auxquelles ont dû faire face les citoyens sur les denrées alimentaires et sur les produits énergétiques. C'est le moment de mesures exceptionnelles comme les « chèques mazout ». Soudain, fin 2007, la courbe s'effondre. À quoi est due cette abrupte déflation ? À la crise des subprimes bien sûr qui, après la bulle immobilière, a fait exploser les autres bulles spéculatives. Pour contrer cet effondrement, les gouvernements américains et européens vont dépenser des centaines

de milliards d'euros pour sauver les banques et ce qui peut l'être de l'économie. Cet afflux inconsidéré de liquidités sur les marchés va entraîner un retour à la tendance haussière de l'inflation. Et l'arrogance des spéculateurs va reprendre de plus belle en misant à nouveau sur les produits énergétiques et surtout les denrées alimentaires de base dont les prix, à nouveau, s'affolent comme le montre le tableau 3.

La norme salariale

Ces tableaux démontrent parfaitement combien les citoyens sont soumis aux aléas des hausses de prix, et tout particulièrement ceux des produits alimentaires et énergétiques. L'indexation automatique des salaires et allocations remplit donc son rôle et démontre chaque jour sa grande nécessité. En cela, l'indexation est un puissant facteur de stabilité, un gage de paix sociale.

Mais, elle est aussi un important facteur de stabilité économique puisque le maintien du « pouvoir d'achat » représente un soutien essentiel à la consommation des

ménages, élément moteur aujourd'hui de la croissance économique.

À l'approche des négociations interprofessionnelles, les débats autour de la « norme salariale » vont faire rage. La norme salariale, c'est le cadre qui détermine le pourcentage d'augmentation des salaires sur les deux années suivantes et qui intègre chaque fois l'inflation, et donc l'indexation automatique. Les employeurs fustigeront sans doute le « dérapage » de nos salaires par rapport à ceux des pays voisins et tenteront, au nom de la compétitivité, de circonscrire le plus possible la norme salariale. Ils trouveront face à eux des travailleurs déterminés qui leur rappelleront: « *ce n'est pas à nous de payer leur crise* ».

Car, en fin de compte, que vaut la paille d'un soi-disant « dérapage salarial » des revenus des travailleurs par rapport aux poutres - des madriers en fait - entretenues par les employeurs? Qui, en effet, s'accorde des salaires exorbitants? Qui soutient la croissance des dividendes, les profits outranciers, l'ab-

sence d'investissements, notamment en recherche et formation, les placements spéculatifs qui, tous, contribuent à l'inflation et pèsent autrement plus lourd dans la balance de la compétitivité? Cela aussi devra être entendu! ■

Références

« L'index sur le bout des doigts », brochure de la FGTB.

« Rapport annuel 2009 de l'Observatoire des prix. Institut des comptes nationaux », SPF Économie, 2010.

« L'indexation automatique: un mécanisme précieux mais insuffisant » de Thierry Dock, Revue Écosphères, 2009.

« Indicateurs économiques pour la Belgique », Banque nationale de Belgique, 2010.

■ Indice des prix à la consommation harmonisé (Tableau 3)

	2009				2010											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S			
<i>(pourcentages de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente)</i>																
BELGIQUE																
IPCH global	-1.0	-0.9	...	0.3	0.8	0.8	1.9	2.1	2.5	2.7	2.4	2.4	2.9			
Produits énergétiques	-19.8	-17.2	-10.4	-6.8	-2.9	-1.9	7.0	9.8	12.5	13.7	13.7	9.7	14.0			
Produits alimentaires non transformés ⁽¹⁾	-1.9	-1.6	-0.7	-1.1	0.3	1.3	3.3	2.4	2.0	3.9	4.2	4.9	5.8			
Tendance sous-jacente de l'inflation ⁽²⁾	2.0	1.6	1.5	1.4	1.3	1.1	1.1	0.9	1.2	1.0	0.7	1.1	1.2			
Produits alimentaires transformés	0.9	0.6	0.6	0.7	0.5	0.5	0.5	0.5	0.8	0.8	1.1	1.2	1.5			
Biens industriels non énergétiques	1.6	1.4	1.4	1.4	0.9	1.2	1.1	0.8	1.0	0.8	-0.1	0.9	0.8			
Services	2.7	2.1	1.8	1.7	1.7	1.2	1.2	1.2	1.5	1.3	1.1	1.2	1.3			
<i>p.m.</i> Indice national des prix à la consommation																
Indice général	-1.2	-1.0	-0.1	0.3	0.6	0.7	1.7	1.8	2.3	2.5	2.6	2.3	2.9			
Indice santé ⁽³⁾	-0.6	-0.6	-0.3	-0.3	-0.1	0.1	0.9	1.1	1.6	2.0	2.2	2.1	2.6			

Sources: Eurostat; SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. Données mensuelles BELGOSTAT

(1) Fruits, légumes, viande et poisson.

(2) Mesurée par l'IPCH, à l'exclusion des produits alimentaires non transformés et des produits énergétiques.

(3) Indice des prix à la consommation général, à l'exclusion des produits jugés nuisibles pour la santé, à savoir le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence et le diesel.

Compteurs intelligents... À quand le débat public?

La CGSP bruxelloise s'inquiète de l'évolution du dossier des compteurs d'énergie dits « intelligents ». Dans d'autres pays européens on essaie de faire passer, de façon non-démocratique et surtout non-transparente, l'installation de ces compteurs chez tous les consommateurs résidentiels. À Bruxelles, le projet évolue dans un silence assourdissant.

Selon une première estimation prudente, l'installation de ces compteurs coûterait 2 milliards d'euros en Flandre, 1,5 milliards en Wallonie et 1 milliard à Bruxelles. Concrètement, il s'agit de remplacer tous les compteurs de gaz et d'électricité actuels par des modèles électroniques capables de transmettre les données mesurées en temps réel.

Sous l'effet d'un bon sens qui manque d'esprit critique, mais surtout de l'action du lobby des compteurs intelligents, on part du principe que ces nouveaux compteurs ne présentent que des avantages, mais le débat et les analyses crédibles relatifs aux coûts et profits font défaut. De plus, on néglige les répercussions sur l'emploi et les conséquences pour les citoyens. On oublie de dire que ce dispositif ouvre la voie à la tarification différenciée.

Pour vendre ces compteurs (dont le prix unitaire serait de 400 à 600 € et qui ont une durée de vie limitée de 10 à 15 ans), on promet aux consommateurs la possibilité de réaliser des économies d'énergie importantes. En suivant les données de consommation au plus près, nous pourrions devenir des consommateurs plus conscients et donc plus économes. Jusqu'à présent, aucune étude ni analyse sérieuse ne confirment cette thèse. Bien au contraire, des études récentes la mettent en doute ou font mention d'économies de quelques petits pourcents.

Pour être précis, les économies potentielles réelles ne représenteraient qu'environ 1,5 % de la consommation totale pour un coût d'investissement d'au moins 4 milliards d'euros!

Ce rapport entre les bénéfices attendus et le coût interpelle la CGSP de Bruxelles. Et elle n'est pas la seule! En France aussi, la critique a été vive et organisations de consommateurs et syndicats ont forcé le régulateur à attendre jusqu'à la fin de la période d'hiver pour connaître les résultats des projets pilotes actuellement en cours. Les compteurs ne seront placés en France que lorsque les résultats seront convaincants.



À l'échelle européenne, on estime que l'installation de ces compteurs coûtera quelque 47 milliards d'euros. Un montant vertigineux qui devra en majeure partie être payé par les consommateurs, via leurs factures d'énergie!

La directive¹ européenne qui traite de ces compteurs prévoit pourtant que chaque État-membre peut faire effectuer préalablement à l'installation une analyse des coûts et des profits afin de vérifier l'avantage pour les consommateurs. Paradoxalement, si cette analyse n'est pas effectuée avant septembre 2012, chaque État-membre est censé mettre en œuvre l'installation de ces compteurs dans 80 % des foyers.

En Flandre et en Wallonie, ces études ont été effectuées et démontrent clairement que les compteurs « intelligents » ne profitent guère aux consommateurs.

Du côté flamand, la VREG² contourne lestement ces conclusions et refuse d'entendre les questions que les syndicats (FGTB et CSC) ont posées au sein de ses instances.

Du côté de la CWAPE, le régulateur wallon, on considère que le déploiement généralisé risque de constituer une dépense inutile et défavorable à une majorité de consommateurs.

Dès lors, l'IRB-CGSP estime qu'il est grand temps de lancer à Bruxelles un débat public où seront associés les représentants des consommateurs et les organisations de lutte contre la pauvreté. Jusqu'à présent, on a fait qu'ajourner ce processus, alors que la date fatidique de septembre 2012 approche et qu'à ce moment, 80 % des consommateurs se verront imposer un compteur intelligent moyennant des frais supplémentaires de l'ordre de 50 à 100 € par an. Un surcoût que supporteront surtout les ménages les plus modestes proportionnellement nombreux à Bruxelles.

Pour la CGSP de Bruxelles, ceci est inacceptable et nous comptons bien forcer le débat démocratique à ce sujet. Nous estimons qu'il serait malvenu d'imposer des charges supplémentaires à la population bruxelloise par le biais de ce type de projets coûteux à l'utilité contestable alors même qu'au niveau fédéral, on cherche 22 milliards d'euros pour boucler un budget d'austérité!

*Pour l'IRB, Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général
en collaboration avec le secteur Gazelco
Guido Kuyt, Coordinateur*

1) 2006/32/CE du 05/04/2006.

2) Vlaamse Reguleringsinstantie voor de Elektriciteits en Gasmarkt.

Vraies raisons ou écran de fumée

Nous sommes tous informés des soubresauts de la vie politique.

Si l'on ne cherchait pas plus loin que le bout de son nez, on pourrait croire que les raisons avancées par un parti pour entamer une évolution, je dirais révolution, de notre Belgique sont avant tout idéologiques.

Par contre, si vous lisez le programme électoral de ce parti, vous vous apercevez très vite qu'au-delà des slogans se cache une politique de droite ultra libérale.

En ce qui concerne les services publics, un seul credo : les réduire à leur plus simple expression.

Tout au privé, mieux géré, plus efficace. Vous connaissez la rengaine.

Espérons que nos camarades liront ce programme et comprendront le but réel de cette manœuvre : mettre en place une politique de droite ultra libérale.

Plus que jamais, nous devons être vigilants.

Michel Meyer
Secrétaire général



Nouvelles organisations : facteur auxiliaire

Vous trouverez, ci-après, le courrier adressé par la CGSP à J. Thijs et K. Pierloot en vue d'évaluer ces nouvelles organisations.

Notre première analyse, après rencontre de nos collègues sur le terrain, est mitigée.

Certaines tournées sont réalisables, d'autres....

bpost ne trouve pas le personnel disponible malgré un taux d'inactifs particulièrement important. Beaucoup de rotation de personnel.

L'analyse qui débute doit nous permettre d'améliorer le système tant opérationnellement qu'attractivement, opérationnellement en rendant les organisations réalisables, attractive-

ment en améliorant les conditions de travail de nos collègues.

À suivre.



Bruxelles, le 20 septembre 2010.

Réf. 146/2010/MM (à rappeler SVP)

Concerne : facteurs auxiliaires – bureaux tests.

Monsieur le Directeur,

La CGSP/ACOD demande qu'une évaluation des premières organisations de distribution incluant des facteurs auxiliaires soit effectuée sans tarder.

Nous sommes assaillis de commentaires peu élogieux tant sur la faisabilité que sur la qualité des services.

Cette évaluation devrait vous permettre de dissiper ces interrogations.

Nous demandons que soit mentionné, dans ce travail, par bureau concerné :

- le nombre de facteurs auxiliaires prévu dans l'organisation ;
- le nombre de personnes recrutées à cet effet ;
- le type de contrat CDI – CDD – intérim de ces personnes ;
- si ces agents avaient déjà travaillé pour l'Entreprise (quand – type de fonction) ;
- le taux de rotation du personnel par bureau ;
- le calcul comparatif du coût d'une organisation sans facteur auxiliaire de celle avec facteur auxiliaire afin de faire apparaître clairement où les économies sont réalisées ;
- les tournées de facteur auxiliaire ont-elles été adaptées après démarrage suite à certaines contingences économiques ;
- le relevé des heures réelles prestées par le personnel et l'évolution de celles-ci dans le temps ;
- le respect du temps de préparation ;
- l'impact de la distribution des ENA's sur le service.

La CGSP/ACOD insiste lourdement sur cette évaluation. Faute de participation de l'Entreprise et ce, rapidement, nous prendrions toutes les mesures visant à interrompre le déploiement de nouvelles organisations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos salutations très distinguées.

Les Secrétaires généraux,

J. DE DONCKER

M. MEYER

C'est pour demain

Le sequencing est à nos portes, certains bureaux sont déjà concernés. Les machines traitent actuellement plus de 85 % du volume FN, les agents se chargeant du reste.

Nous préconisons, par facilité de distribution, qu'au terme de la préparation, on classe l'ensemble du courrier afin d'obtenir, comme actuellement, une seule ligne de courrier à distribuer.

L'Entreprise veut imposer la distribution avec deux lignes de courrier, une préparée par la machine, l'autre par les agents.

Comment réaliser cela avec des vélos ou vélomoteurs?

Comment combiner cette distribution avec des ENA's?

Comment préparer le courrier pour les facteurs auxiliaires en distribution pure?

Au-delà de ces considérations, une seule visée pour l'Entreprise: réaliser des économies substantielles en personnel.

Si nous suivons l'Entreprise, c'est plus de 400 ETP qui seront supprimés.

Les premières estimations, selon le volume de FN des tournées, montrent

entre 20' et 45' d'économies compensées par un allongement de la distribution.

Peut-on s'opposer au sequencing? Non!

Par contre, nous pouvons nous battre pour que la faisabilité du travail soit possible ce qui est loin d'être le cas pour tout le monde. ■

La récompense

Bon nombre de bureaux Retail seront revus, une nouvelle fois, à la baisse et ce, alors que les chiffres de productivité et de rentabilité n'ont sans doute jamais été aussi bons.

Ici aussi, la technologie tue l'emploi de proximité.

On dénombre jusqu'à 10 % de baisse de fréquentation des guichets. Il faut reconnaître que nous pouvons réaliser beaucoup d'opérations à partir de nos PC.

On installe des distributeurs de billets ou d'extraits supprimant les contacts physiques avec le client.

Moins de points de contact, moins de potentiel temps.

C'est la quadrature du cercle. On est content d'offrir aux clients des services supplémentaires et en même temps, on scie la branche sur laquelle on est assis.

Dès lors, la CGSP a interpellé l'Entreprise lors de la dernière Commission Paritaire demandant que l'on détermine un seuil en dessous duquel on ne pourra descendre.

Nous ne savons pas si nous serons entendus mais nous ne laisserons pas tomber les bras.

Comment motiver le personnel qui, au vu des résultats, pensait conserver le potentiel temps précédent?

Comment fonctionner avec un seul, voire moins, équivalent temps plein par bureau?

Comment continuer à servir nos clients, promouvoir les produits?

En plus de l'érosion technologique, ne pousse-t-on pas le personnel à ne plus pouvoir assumer ses missions avant de diminuer encore la valeur du bureau?

L'avenir nous le dira. ■

Si nous avons une boule de cristal

Depuis plusieurs années, on nous annonce une chute des volumes.

Si on ne peut nier qu'effectivement le courrier a tendance à se raréfier, ce n'est en rien comparable avec les prévisions ou la situation de nos voisins européens.

La plus grande menace viendra de la substitution électronique.

Actuellement, votre courrier est composé en majeure partie :

- de courrier administratif;
- de factures;
- de publicité.

Il faut admettre que le courrier dit noble a pratiquement disparu.

Les grands clients tentent de réduire leur dépense postale, les banques permettent, via PC, l'impression des

extraits, les sociétés de service (Belgacom, Electrabel, ...) vous adressent vos factures par mail.

Cette généralisation fera subir aux volumes distribués un plus grand impact que la concurrence.

D'un marché postal stable, nous voilà partis pour l'instabilité la plus totale.

Et les riches d'un jour peuvent être les pauvres de demain.

Prenons la Poste hollandaise et sa filiale BD, considérées jusqu'il y a peu comme le modèle postal. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

BD est à vendre et TNT tente de se séparer du marché postal hollandais



pour se focaliser sur les paquets.

Ils envisagent de ne plus distribuer le courrier que deux à trois jours par semaine avec une diminution des volumes de 30 % en cinq ans.

Espérons que bpost sera plus solide ! ■

Au-delà de l'entendement

Kerviel, un nom désormais célèbre tant par l'ampleur de ses actes que par la démesure de la sanction infligée.

Quelle mouche a donc piqué la justice française ? La sentence exemplaire, le mot n'est pas trop faible, infligée au « trader » est risible.

Quel crédit apporter à une peine que l'intéressé ne saura effectuer ?

Quel visage, sinon celui d'une justice de classe, nous donne l'appareil judiciaire ?

Au-delà de ces considérations, qu'en est-il au sein de notre Entreprise ? Jusqu'où sont prêts à aller nos agents pour réussir leurs chiffres ?

Bien sûr, comme Kerviel, jamais l'Entreprise ne reconnaîtra sa responsabilité. On ne demande pas ça aux agents, mais le leur interdit-on, les contrôle-t-on ?

N'est-il pas dans la nature humaine, afin de sauver sa peau, son emploi, de flirter avec la réglementation ?

La ligne hiérarchique, elle aussi soumise à pression, ne peut-elle parfois fermer les yeux ?

En tout cas, cher collègue, le jugement rendu est clair : dans tous les cas vous serez responsable et l'unique responsable en cas de problème. Pas question d'ouvrir un parapluie.

Pourtant, confronté à vos clients en face à face, en vue de maintenir le por-

tefeuille à niveau, cela ne doit pas être facile tous les jours de respecter toute la réglementation, mais votre sécurité personnelle est à ce prix.

L'Entreprise ne badine pas avec la réglementation. Tant que tout va, tant mieux, mais en cas de pépin, personne ne sera là pour vous couvrir, même pas ceux qui vous félicitaient de vos résultats quelques jours avant.

Autant le savoir, « de wet is de wet » comme certains disent.

*Michel Meyer
Secrétaire général*



Non aux économies à la SRWT

Cher(e)s Collègues,

Le 11 octobre, le front commun menait une action de grève de 24h. En effet, les mesures d'économie votées au Conseil d'Administration de la SRWT du 15 septembre ont effrayé tous les travailleurs du groupe TEC.

Tous les responsables syndicaux souhaitent remercier les membres du personnel pour cette mobilisation UNANIME qui a marqué le monde politique et médiatique. Pourvu que nous soyons cohérents, prévoyants et structurés, l'action organisée reste une arme précieuse et acceptée par l'utilisateur.

Si la SRWT doit subir le coup de canif de la Région wallonne dans le contrat de gestion 2006/2010 et par conséquent réfléchir à l'équilibre du budget 2011, doit-elle cependant toucher à l'offre et l'emploi ?

Pour la CGSP, c'est non. Si des économies devaient se faire, elles devront passer par d'autres domaines. Cependant, la meilleure formule serait que l'ensemble des ministres wallons dégagent une enveloppe complémentaire pour passer l'année 2011 sans restriction. Au Ministre de tutelle par la suite de proposer un contrat de service public (anciennement appelé contrat de gestion) efficace et ambitieux. Si en temps de crise on casse les services publics, il n'y aura jamais de politique progressiste, efficace et réfléchie pour l'avenir des transports wallons.

Et si cela ne suffisait pas, la CGSP rappelle au passage que certains TEC n'ont pas pour vocation de jouer au banquier. Les TEC bénéficient encore d'une réserve financière intéressante, celle-ci pourrait encore servir en partie pour éviter le pire en 2011. Et pourquoi pas, à l'instar de la devise « le TEC, ça nous rapproche » de constituer un pot commun de solidarité entre les directions des TEC.

Mais pour l'instant, attendons le résultat du conclave budgétaire. Le Ministre Henry a bien demandé à la SRWT de stopper toutes les négociations sur les mesures d'économie. Position courageuse, accueillie avec satisfaction par le personnel du groupe TEC. Nous espérons que l'ensemble des ministres wallons aura à cœur de donner cette enveloppe complémentaire pour maintenir l'offre, l'emploi et le pouvoir d'achat des travailleurs.

Alors que la crise a effacé 10 000 emplois en Belgique, il serait triste de supprimer également de l'emploi dans un domaine où le service rendu est apprécié et redemandé par le citoyen wallon.

Le groupe TEC c'est :

- plus de 8,2 % de voyageurs supplémentaires en 2009 par rapport à 2008 ;
- 11,2 % d'abonnés supplémentaires ;
- 27,5 % des jeunes de 12 à 25 ans ont un abonnement TEC ;
- 262 millions de voyageurs transportés en 2009 ;
- 5 060 membres du personnel.

Yves Depas
Secrétaire fédéral
CGSP Secteur TBM

L'avenir du groupe TEC - un petit tour des régions

1. Tram de Liège :

L'orientation envisagée pour la mise en place du futur tram de Liège est un partenariat public-privé (PPP) qui porterait à la fois sur l'infrastructure et le matériel roulant. Le partenaire public exploitera le tram.

Calendrier :

- septembre 2010: recrutement des consultants pour accompagner la SRWT dans la mise en œuvre du PPP;
- janvier 2013: appel d'offres en vue de recruter un consortium d'entreprises amené à concevoir, construire, financer et assurer la maintenance du futur tram;
- octobre 2014: début de la mission du consortium;
- octobre 2020: mise en service commerciale de l'ensemble de l'axe.

2. Gare de Mons :

La convention du 1er mars 2010 signée entre la Région wallonne, la SRWT et la SNCB Holding engage la Région wallonne à financer le projet à concurrence de 28 millions d'euros payables par annuités chargées des intérêts sur une durée de 15 ans.

3. Gare de Namur :

Pas de décision à l'heure actuelle mais une première étude de faisabilité estime le coût du projet à 60,5 millions d'euros dont 45 millions à charge du Groupe TEC.

4. Métro de Charleroi :

Calendrier de mise en service des extensions du métro léger de Charleroi :

- Antenne de Soleilmont: septembre 2011;

- Boucle: septembre 2011;
- Antenne de Gosselies: juin 2012.

Ces mises en service généreront donc progressivement des coûts d'exploitation supplémentaires estimés à :

- 2011 : 501 000 €;
- 2012 : 4 447 000 €
- Année pleine : 5 812 000 €

Les recettes supplémentaires sont estimées à 1 million d'euro dès 2013 et à 2 millions d'euros à partir de 2014.

*Yves Depas
Secrétaire fédéral*

Une bonne nouvelle

Le Gouvernement, qui doit transcrire le règlement 1370 européen en matière de transport de personnes, a opté, dès le mois de juillet dernier, pour la désignation d'un opérateur interne, à savoir le Groupe Tec. Ceci signifie que l'option claire a été prise de maintenir et renforcer un régime de service public plutôt que de s'orienter vers une libéralisation du secteur, qui était l'autre voie envisageable.

Cette décision ne peut que satisfaire la CGSP. En effet, à l'instar de ce qui se passe notamment dans la région de Lyon en France, le prochain contrat de service public ne sera pas ouvert à la concurrence.

Jamais comme à Lyon

Les secrétaires CGSP reviennent d'une rencontre avec le syndicat Force Ouvrière des transports de la région de Lyon. Il nous revient que l'ouverture à la concurrence

rend les conditions de travail des agents de cette entreprise de transport quelque peu désastreuse. En effet, 300 conventions viennent d'être dénoncées par KEOLYS Lyon qui est le délégué désigné pour les six prochaines années.

On peut constater l'impitoyable mise en place d'un pouvoir de destruction envers les conditions de travail.

Pour preuve le rapport de l'expertise diligenté auprès du cabinet SECAFI (Secafi est l'expert des comités d'entreprises - CE - et l'expert des CHSCT - comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail en France) est « édifiant ».

Celui-ci stipulant que les salariés de l'entreprise de Kéolys Lyon exercent leurs métiers dans des conditions exécrables, que les conditions de santé et de vie sont dégradées, les risques psycho-sociaux vont s'accroître de manière considérable et que l'absentéisme monte en flèche.

Force Ouvrière ne s'était donc pas trompé dans son analyse et ses écrits.

Aujourd'hui la souffrance au travail s'est installée chez Keolys Lyon ; jusqu'où cela peut-il durer, jusqu'où cela va-t-il mener certains salariés. Force est de constater que l'entreprise sous l'égide d'un directeur général « people » qui pense plus à communiquer et à écrire aux salariés plutôt que de renouer un réel dialogue social avec les Organisations Syndicales.

Hors, lors du choix du délégué le 8 juillet, le Maire de Lyon avait demandé à Kéolis de réinstaurer le dialogue social. Pour l'heure, l'entreprise s'en lave les mains et continue son travail de destruction.

Une rencontre qui nous démontre combien nous devons rester vigilant et attentif afin d'éviter l'ouverture à la concurrence.

*Yves Depas
Secrétaire fédéral*

Régionale du Hainaut - Brabant Wallon : salut camarade...

Salut Camarade et bonne route pour ton prochain parcours.

Après une longue carrière consacrée à la défense de tes collègues, tu as choisi de te consacrer maintenant à tes proches et de profiter pleinement de ta prépension.

Qu'il me soit permis ici au nom de tous nos affilié(e)s, délégué(e)s, collègues de te remercier pour ta carrière militante et de Permanent au sein de la CGSP.

Ta disponibilité, ton honnêteté, ont fait de toi le leader naturel et reconnu comme tel par tous, tant au sein de la régionale TBM de Mons/Brabant

Wallon qu'auprès des directions TEC concernées.

Tu nous laisses une Régionale saine et en plein essor au niveau des affiliés, active et militante.

Tu ne peux ignorer le dynamisme dont fait preuve la section Allocataires Sociaux de notre Régionale, aussi je pense qu'elle t'accueillera à bras ouverts et qu'elle te permettra ainsi de continuer à militer activement non seulement à la section Allocataires Sociaux, mais aussi d'apporter au sein de nos réunions ton expérience syndicale et ton vécu professionnel.

Encore une fois, mon cher Christian, MERCI, merci pour ce que tu nous as apporté, merci pour ce que tu nous apporteras encore, mais, je m'en voudrais d'oublier de remercier Anita, qui par sa patience et sa compréhension a apporté indiscutablement la pierre fondatrice de l'édifice que tu as bâti.

Anita, Christian, bonne route à tous les deux, qu'elle soit encore longue et belle,

Je ne vous dis pas au revoir, mais à bientôt, très bientôt.

*Philippe Duquène
Secrétaire régional.*

Régionale de Charleroi : après-midi récréatif

Le comité des allocataires sociaux du secteur Tram-Bus-Métro de Charleroi, sous la houlette de son président Francis Saye, vous invite dans les locaux de la CGSP pour passer un après-midi récréatif animé par Sabrina Guislain, vedette de l'accordéon en France, accompagnée de David Schellens, 1er prix du conservatoire

de Mons. Ce tandem de l'accordéon et de la musique jouée et chantée visitera le musette populaire mais également le disco et, à la demande du président, vous fera revoir ou plutôt réentendre quelques duos des années soixante et septante, rien que pour le plaisir des oreilles et, si vous le voulez, de la danse.

Alors pour ce vendredi 3 décembre 2010 à 14h30, cirons nos chaussures et profitons pleinement de cet après-midi festif où le président, notre camarade Francis, vous accueillera.

*Saye Francis
Président CRI CRA CAS*

*Carmino Fasano
Secrétaire régional*

Régionale de Charleroi : appel à candidats

Le mercredi 1er décembre 2010, la régionale de Charleroi organisera un Comité exécutif régional qui se tiendra à la CGSP de Charleroi, rue de Montigny 42, à 17h30.

Ce comité se commuera en Congrès

en vue de combler le mandat au Comité wallon libéré suite à la démission du Camarade Patrick Hembise.

L'élection sera organisée le 1er décembre 2010. Les candidatures doivent parvenir

au plus tard le 29 novembre 2010 au président de la régionale de Charleroi, le Camarade Jules Schellens.

*Le secrétaire régional,
Carmino Fasano
Le président, Jules Schellens*

Régionale de Bruxelles (STIB)

Des valves syndicales numériques à la STIB

Afin de permettre aux membres du personnel actifs, dans des endroits difficiles à atteindre, de rester malgré tout au courant des actions et informations syndicales, une nouvelle forme de valves syn-

dicales a été mise à disposition à la STIB.

La valve de la CGSP est donc dorénavant également accessible par voie numérique via « CYRBER »; ceci permettra à l'avenir de faire circuler les toutes dernières nouvelles vers toute personne s'inscrivant sur « valves syndicales ».

Pour le moment, le système est uniquement consultable en interne, mais le nécessaire sera fait pour le rendre encore plus performant et permettre aussi un usage externe.

*Alex Vonck
Secrétaire régional*

Lombard Street. Des crises financières et des moyens d'y remédier

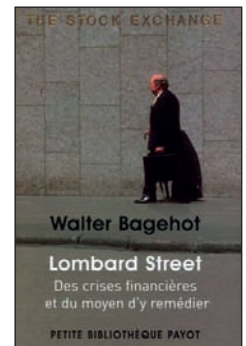
Lombard Street est un livre mythique.

Publié en 1873, traduit en français l'année suivante, il n'avait jamais été réédité en français alors même que les économistes ne cessent de s'y référer, en particulier au XX^e siècle, et surtout depuis que, dans les années 1990, nous sommes entrés dans l'âge des turbulences financières.

Son auteur, Walter Bagehot (1826-1877), économiste, banquier et journaliste, est considéré comme le meilleur rédacteur en chef que The Economist ait jamais eu.

Nul n'a sans doute mieux démonté que lui les rouages d'une panique financière. S'appuyant à l'époque sur le cas de la Banque d'Angleterre dans les crises de 1857 et 1866, il pose en outre au lecteur d'aujourd'hui la question du rôle et de l'utilité des banques centrales (Banque centrale européenne, Fed américaine, Banque nationale, etc.) dans la crise que traverse depuis 2007 la « planète finance ».

Walter Bagehot, Lombard Street, Des crises financières et des moyens d'y remédier, Éd. Payot, Paris, 2010, 272 p.

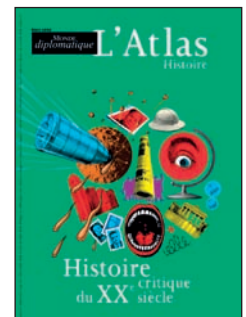


L'Atlas, Histoire critique du XX^e siècle

Le XX^e siècle a souvent été dépeint comme une ère de massacres. Il fut aussi marqué par de formidables soulèvements contre les oppressions. Et par des bouleversements démographiques, sanitaires, militaires sans précédent. L'Atlas Histoire du Monde diplomatique en dresse le bilan. Pourquoi les empires centraux s'effondrèrent-ils après la Grande Guerre ? Qui finançait le régime nazi ? Quelle fut la face cachée de Guerre froide ? Comment le monde ouvrier, les femmes, les peuples colonisés tentèrent-ils de briser leurs chaînes, parfois avec succès ? Que signifièrent la première guerre d'Afghanistan et celle du Golfe ? Bien des controverses actuelles trouvent leur origine derrière ces points d'interrogation...

Cette nouvelle publication éclaire un siècle d'histoire et met l'accent sur des sujets ignorés, minorés ou maltraités par les médias et les manuels scolaires. Des cartes, dates et chiffres étayent cet outil d'analyse de 100 pages et 42 planches.

L'Atlas, Histoire critique du XX^e siècle, Éditions du Monde Diplomatique, Paris, 2010, 100 p.



TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • N-VA : la Nouvelle Vague Antisociale
- 4 / Édito • Et pourtant, ils insistent pour nous imposer l'austérité !
- 5 / Dossier • Indexation automatique des salaires. Pas touche à mon index !
- 8 / IRB • Compteurs intelligents... À quand le débat public ?

Internet : www.irw-cgsp.be

Infos POSTE

- 9 / Édito • Vraies raisons ou écran de fumée
- 10 / Nouvelles organisations : facteur auxiliaire
- 11 / C'est pour demain
- 11 / La récompense
- 12 / Si nous avons une boule de cristal
- 12 / Au-delà de l'entendement

Infos TBM

- 13 / Édito • Non aux économies à la SRWT
- 14 / L'avenir du groupe TEC – un petit tour des régions
- 14 / Une bonne nouvelle
- 15 / Régionales : Hainaut - Brabant wallon - Charleroi • Bruxelles
- 16 / À lire



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique